

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 3 octobre 2011

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 26 et 27 septembre 2011**

**2011 DAC 529** Subvention à l'association Compagnie Varsorio (19e).

**M. Christophe GIRARD, rapporteur.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 13 septembre 2011 par lequel M. le Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention à l'association Compagnie Varsorio ;

Vu l'avis du Conseil du 19e arrondissement en date du 19 septembre 2011 ;

Sur le rapport présenté par M. Christophe GIRARD au nom de la 9e commission ;

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 1.000 euros est attribuée à l'association Compagnie Varsorio située 66 bis rue d'Aubervilliers-Bâtiment 2(19<sup>e</sup>), au titre des projets culturels élaborés dans le cadre de la politique de la ville pour l'organisation de son projet l'Année du Masque en 2011. X07699 ; 9385 ; 2011\_01603.

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2011, nature 6574, rubrique 33, ligne VF40004 : provision pour subventions de fonctionnement au titre de la culture.